



Protec Mag

DOSSIER

**LA PROTECTION CIVILE ET SON
AVENIR : PROJET D'AVENIR
2022 - 2024**

ACTUALITÉ

**Congrès National de la
Protection Civile : rendez-
vous le 18, 19, 20 Mars !**

INVITÉ

**Rencontre avec
Michel Cadot, délégué
interministériel aux grands
événements sportifs**

PORTRAITS

**Découvrez les
portraits de Nathalie
et Thomas**





© Elodie Figureau - Protection Civile de Loire-Atlantique



Protection Civile

Tour Essor 14 rue Scandicci
93500 PANTIN
Tél : 01 40 86 12 66
Fax : 01 40 86 33 30
contact@protection-civile.org
www.protection-civile.org

Directeur de publication

François-Xavier Volot Delaunay

Rédacteurs en chef

Cécile Corne

Conception graphique

Stély Rémilien

Page de couverture

© Protection Civile Normandie Seine



Protec Mag est un magazine interne à la Fédération Nationale de Protection Civile et est mis à disposition gratuitement à tous les membres de la Protection Civile. **"Cet exemplaire ne peut être vendu"**

© Pôle Communication - Fédération Nationale de Protection Civile - 14, rue Scandicci 93500 Pantin - Siret 785 388 687 0036 APE 94 992

SOMMAIRE

04 **ÉDITO**

05 **ACTUALITÉ FÉDÉRALE**

11 **ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE**

19 **MAILLAGE TERRITORIAL**

Ouverture, création... le maillage territorial de la Protection Civile se renforce !

22 **PHOTO**

24 **INVITÉ**

Rencontre avec le délégué interministériel aux grands événements sportifs

26 **PORTRAIT DE BÉNÉVOLES**

28 **DOSSIER**

La Protection Civile et son avenir, projet d'avenir 2022 - 2024

32 **UNE PAGE D'HISTOIRE**

36 **PHOTO**

38 **ZOOM**

40 **VIE FÉDÉRALE**

41 **LA BOUTIQUE**

Les nouveautés de la boutique





François RICHEZ
Président de la Fédération Nationale de Protection Civile

“
La crise sanitaire a révélé notre capacité à nous réinventer

Chers amis bénévoles,

Il y a deux ans, la France devait se confiner pour faire face à une crise sans précédent qui frappait notre pays. Aujourd'hui, la COVID-19 fait toujours partie de notre quotidien et notre mobilisation ne faiblit pas. Grâce à vous, la Protection Civile est reconnue comme un acteur incontournable dans la lutte contre la pandémie et participe activement à l'effort national de dépistage et de vaccination. En 2021, ce sont près de 4 millions d'heures de bénévolat qui ont été réalisées sur le terrain, nous pouvons être fiers de cet engagement !

À l'heure où la vie commence doucement à reprendre son cours, je vous donne rendez-vous aux Sables d'Olonne pour notre 27^{ème} Congrès national, qui marquera l'histoire de notre belle association. Ce temps fort pour chaque bénévole est placé sous le thème de l'agilité et de l'innovation, et vous réserve de nombreuses surprises pour honorer ces grandes retrouvailles post-COVID. Je suis impatient de tous vous retrouver pour regarder avec fierté le chemin que nous avons parcouru. Ensemble, continuons à développer le plaisir d'être bénévole, et faisons vivre la Protec'Pride !

C'est cet esprit visionnaire et humaniste qui anime la Protection Civile et nous servira de flambeau dans nos futurs projets, à l'instar des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024.

Ce grand défi qui s'ouvre à nous, confirmera notre première place sur le podium des associations agréées de sécurité civile. Les JOP 2024 sont un moment unique pour l'histoire de de notre association, alors mobilisons-

nous pour être prêts à relever cette nouvelle mission en Ile-de-France, mais aussi dans toutes nos régions. Notre fort maillage territorial sera un véritable atout dans ce projet. Enfin, je sais pouvoir compter sur votre mobilisation et votre professionnalisme et c'est pourquoi la Protection Civile s'engage sereinement dans cette nouvelle aventure, qui sera riche en émotions et en rebondissements.

L'échéance 2024 s'intègre dans une volonté globale avec une feuille de route claire pour les prochaines années. Ainsi, la Protection Civile accompagnera les plus jeunes à travers un continuum citoyen, notamment grâce au projet des Cadets. D'autres ambitions verront le jour dans les mois et années à venir.

Le comité directeur de la Fédération réfléchit tout particulièrement aux « missions de demain », réponses aux déserts médicaux, centres d'hébergement ... La crise sanitaire a révélé notre capacité à nous réinventer et à trouver de nouvelles sources de financement qui nous permettent ainsi d'assurer nos missions de sécurité civile. Nous devons persévérer et garder cette ligne directrice qui projette notre maison.

Je vous laisse découvrir toutes ces ambitions dans le projet d'avenir 2022-2024 qui vous est présenté dans ce nouveau numéro du Protec Mag.

C'est avec le cœur que je vous adresse de profonds remerciements pour votre engagement exemplaire.

Allez découvrir la vie de notre maison à travers le Protec'Mag, bonne lecture !

François RICHEZ
Président de la Fédération Nationale de Protection Civile

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE DES PRÉSIDENTS ET SUR LE RAVIVAGE DE LA FLAMME DU SOLDAT INCONNU



Du 19 au 20 novembre 2021, les Présidents des Associations de Protection Civile ont été reçus au siège fédéral pour un séminaire de travail. Ils ont pu suivre conférences et ateliers, portant sur des sujets variés comme la construction du nouveau règlement intérieur fédéral, le développement du maillage territorial ou la mise en place du Projet des Cadets de la Protection Civile. Ce séminaire a été également l'occasion pour les Présidents d'échanger sur leurs retours d'expérience et de discuter avec les membres du bureau fédéral sur les projets d'avenir et les préoccupations du quotidien.

Les Présidents, accompagnés de plus de 500 bénévoles, ont ensuite défilé sur les Champs-Élysées à l'occasion de la cérémonie de ravivage de la flamme sur la tombe du Soldat Inconnu. C'est une cérémonie forte en émotion qui s'est tenue pour célébrer les 30 ans de la présence annuelle de la FNPC à cette commémoration.



LES DIRIGEANTS DES ASSOCIATIONS DE PROTECTION CIVILE SE FORMENT

Du 1^{er} au 5 décembre 2021, la Fédération Nationale de Protection Civile organisait pour la première fois, à son siège basé à Pantin, une formation dédiée aux dirigeants.



Durant cinq jours, près de 24 dirigeants venus d'Associations de Protection Civile (APC) différentes, de la métropole aux ultramarins, se sont réunis au siège de la FNPC avec un objectif commun : apprendre à maîtriser les outils opérationnels et mettre en place des stratégies de management.

Cette formation axée sur l'écoute, l'échange et le partage des connaissances mais aussi des expériences de terrain, a été animée par des administrateurs fédéraux et des salariés du siège, renforçant ainsi les liens entre les APC et la Fédération.

Entre apports théoriques et cas pratiques, les apprenants ont pu aborder le cadre juridique d'une association de Protection Civile et de ses différents organes, (bureau et conseil d'administration...) sans oublier la gestion des bénévoles et des salariés et les principes de communication.

Plus concrètement, les dirigeants des APC ont pu échanger et travailler ensemble sur de nombreuses thématiques telles que : développer son association de Protection Civile, mettre en œuvre une stratégie de communication, définir une stratégie de développement basée sur un projet associatif cohérent ou encore maîtriser les outils financiers et définir un budget adapté à ses objectifs.

Outre le tronc commun adressé à tous, chaque apprenant a pu se spécialiser dans l'une de ces trois branches : dirigeant, spécialité formation et spécialité opérationnel.

Les participants de la spécialité « formation » ont appris à structurer leur pôle afin de développer leur offre de formation interne et externe tout en respectant le cadre juridique et la certification Qualiopi, à l'aide de l'outil de gestion de formation.

La spécialité « opérationnel » s'est consacrée aux développements des actions opérationnelles, des actions solidaires et sociales mais également sur l'organisation des APC en temps de crises et à l'aide des outils informatiques de demain.

Enfin, les dirigeants ont eu un apport mixte reprenant les séquences principales des deux spécialités citées ci-dessus, permettant ainsi d'avoir une vision globale sur les thématiques, complétées ensuite par des séquences spécifiques au rôle de dirigeant.

Deux autres sessions sont prévues en 2022, du 26 avril au 30 avril et du 30 octobre au 4 novembre, avec une nouvelle spécialité orientée sur la communication.

LES RETOURS

- **Valéry CALIN** - *Président et responsable des formations de la Protection Civile de Saône-et-Loire (71)*
- Valéry est bénévole de la Protection Civile de Saône-et-Loire (71) depuis plus de 20 ans. D'abord formé en tant que formateur en secourisme, il est entré au conseil d'administration depuis 10 ans et est responsable des formations depuis 5 ans.
- En 2019, il a également suivi la formation de Formateur de Formateurs (FdF) de la Protection Civile et le CEAF (Conception et Encadrement d'une Action de Formation). Enfin il participe aux travaux des référentiels pour la fédération.

Qu'avez-vous appris de cette formation ?

« Il y a tellement de matière à réflexion que je suis tenté de dire que j'ai appris dans chaque matière. En effet, je découvre les fonctions de présidence alors que je n'ai jamais exercé dans une fonction similaire.

Mes connaissances en ce domaine étaient purement théoriques et parfois dépassées. Ainsi mes bénévoles m'ont fait remonter qu'ils manquaient d'informations sur l'APC 71. La formation m'a permis de mettre en place un véritable projet et donc de donner une visibilité à tous mes bénévoles.

Non seulement, ils ont connaissance du projet mais en plus ils sont acteurs de ce projet. Leur investissement, leur motivation et leur formation a maintenant une raison dans l'association.»

Avez-vous pu mettre en application ce que vous avez appris ?

«La mise en application a été immédiate. Le temps de l'écrire, de l'élaborer et de le présenter m'a pris environ 1 mois.

Cette feuille de route que tout bénévole de l'APC 71 connaît, a été unanimement appréciée. D'abord par les membres du CA puis auprès des cadres et des bénévoles.

Par exemple, la formation continue des cadres a été bénéfique car j'ai pu amener des pistes pour les aider dans leurs tâches telles que : comment exploiter E-protec, comment développer la communication dans le département, comment améliorer le quotidien des bénévoles...

De nombreux axes d'amélioration sont en cours !»

- **Clémence ROUYER** - *Directrice des formations à la Protection Civile du Val d'Oise (95)*

- Clémence a rejoint la Protection Civile du Val d'Oise en 2020. En tant que directrice des formations, sa mission principale est de développer l'activité de formation.

Qu'avez-vous appris lors de cette formation ?

« J'ai pu rencontrer mes homologues des autres APC et les échanges ont été très riches sur les façons de faire, les modes d'organisation, les outils utilisés, etc.... J'ai appris des choses sur la gestion RH notamment, et sur la définition d'objectifs et la mise en place d'un projet d'établissement. Je suis surtout repartie avec plein de contacts, que j'ai d'ores et déjà pu solliciter pour des

questions diverses et variées pour échange de bonnes pratiques, et surtout beaucoup d'idées ! »

Avez-vous pu mettre en application ce que vous avez appris ?

« J'ai pu mettre en application en peaufinant certains process, j'ai modifié les contrats de travail de nos vacataires et ai rédigé un règlement intérieur des formations, mis à jour nos grilles de tarifs, etc...»



LES SABLES 2022 : UN CONGRÈS POST-COVID TOURNÉ VERS L'AVENIR



© Droits réservés

Les Sables d'Olonne, ville hôte du Congrès

Les 18, 19 et 20 mars prochain se déroulera le 27^{ème} Congrès national de la Protection Civile. Premier Congrès national de l'ère post-COVID, l'événement se tiendra aux Sables d'Olonne.

Située sur la côte de Lumière, la cité balnéaire des Sables d'Olonne est la destination du soleil, de la plage et de la liberté. Mondialement connue pour accueillir le Vendée Globe, une course à la voile autour du monde en solitaire, sans escale et sans assistance, la ville des Sables

d'Olonne est le cadre idéal pour accueillir le 27^{ème} Congrès National de la Protection Civile.

Au programme : agilité et innovation !

Au travers du titre « la Protection Civile agile et innovante », le Congrès entend mettre en lumière l'esprit novateur et la capacité d'adaptation dont fait preuve quotidiennement la Protection Civile, notamment lors de la crise de la Covid-19.

En effet, l'engagement sans faille des bénévoles durant la pandémie a démontré notre capacité à s'adapter afin de répondre aux nouvelles missions de lutte contre la Covid-19. Le Congrès reviendra sur cette grande agilité, notamment lors d'une table ronde, le samedi 19 mars à 10 heures, avec au programme un tour d'horizon des différentes missions de lutte contre la pandémie.

L'innovation, véritable état d'esprit de chaque bénévole de la Protection Civile, inspira aussi ce Congrès tourné vers l'avenir. Et c'est autour de cet esprit novateur que différents temps forts ont été pensés durant ce week-end.



La remise du Trophée de l'innovation, le dimanche matin, marquera concrètement le caractère précurseur des bénévoles. De plus, les différents ateliers du samedi après-midi permettront d'échanger sur de nombreux sujets clés autour du développement et du dynamisme de notre maillage territorial.

Enfin, comme à chaque Congrès, les participants pourront se donner rendez-vous au « village Protec » et au « village Exposants » afin d'y découvrir les dernières nouveautés de la Protection Civile et de ses partenaires.



© Droits réservés

Un moment de convivialité

Samedi après-midi, les bénévoles se retrouveront également à l'occasion du Grand Défi ! Pour cette nouvelle édition, une succession d'épreuves, essentiellement centrées sur nos missions, se dérouleront sur l'illustre remblai des Sables d'Olonne et sur sa plage d'exception.

Cet événement, très attendu, sera donc un moment propice aux retrouvailles entre bénévoles. Avec la crise sanitaire qui a limité les interactions sociales de tous, le Congrès se veut être un moment de convivialité idéal favorisant les échanges entre les bénévoles.

Le Congrès des Sables 2022, à l'image de la ville tournée vers la mer sera l'événement qui projetera la Protection Civile vers de grandes perspectives. Ainsi, le Congrès national sera l'occasion de construire, ensemble, l'histoire de notre association.

TÉMOIGNAGE



© Droits réservés

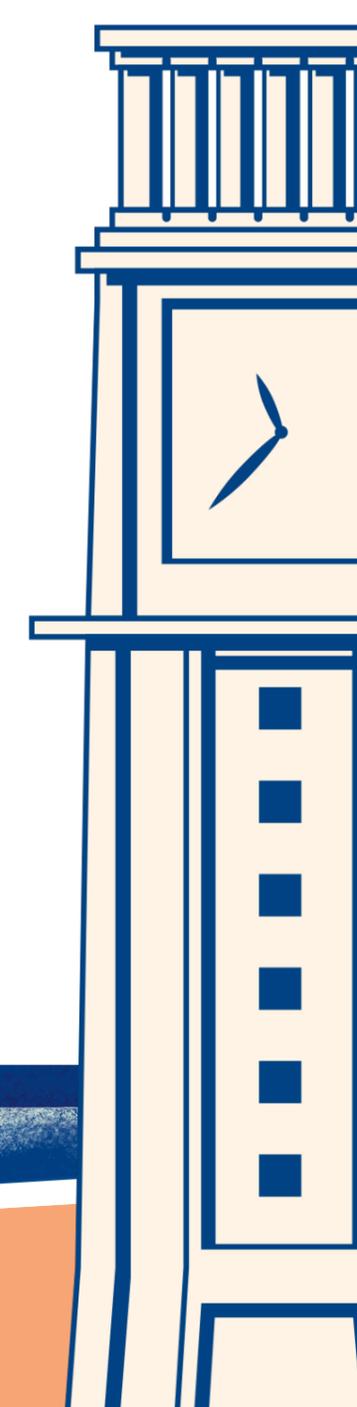
Yannick Moreau
Maire et Président des Sables d'Olonne

Tout au long de l'année, la ville et l'agglomération des Sables d'Olonne peuvent compter sur l'engagement et le soutien de la Protection civile. Que ses bénévoles soient présents pour assurer la sécurité de tous lors d'événements, sportifs ou culturels, ou qu'ils apportent leur soutien aux plus démunis, ils gardent au cœur cette volonté d'être au service des autres. Nous sommes donc très heureux d'accueillir le 27^{ème} Congrès National de la Protection civile aux Sables d'Olonne.

Retrouvez le programme du congrès sur :
congres2022.protection-civile-vendee.org/



© Droits réservés



LA PROTECTION CIVILE ET SNCF RÉSEAU SIGNENT UNE CONVENTION NATIONALE

À l'occasion du Salon des Maires et des Collectivités Locales qui s'est tenu du 16 au 18 novembre 2021, Jean-Pierre Farandou, le Président Directeur Général de la SNCF et Hervé Bidault de l'Isle, Secrétaire général de la Fédération Nationale de Protection Civile, ont officiellement signé une nouvelle convention liant les deux institutions.

Depuis de nombreuses années, la Protection Civile et SNCF Réseau œuvrent ensemble à la prise en charge des voyageurs lors d'incidents en gare ou dans les trains.

En effet, en cas d'incidents pour raisons climatiques (neige, tempête, pluie, inondations, ...) ou accidentelles (pannes, retards importants, perturbations du réseau, accidents, feux, ...) sur les lignes SNCF, les bénévoles de la Protection Civile déploient des actions en gare et en ligne à la demande de la SNCF afin d'apporter aux voyageurs une assistance.

Jusqu'à présent, cette collaboration s'effectuait au travers de conventions départementales mais ne couvrait pas tous les sujets, ni tous les départements.

Aussi, afin d'étendre et d'harmoniser les modalités d'intervention à l'ensemble du territoire national, François Richez, le président de la Fédération Nationale de Protection Civile et Luc Lallemand, le président de SNCF Réseau, ont annoncé en mars 2021, la mise en place d'une convention nationale entre les deux institutions.

Ainsi l'objectif de cette convention de niveau national est de déterminer et fiabiliser contractuellement les modalités d'intervention de la Protection Civile au profit des usagers de la SNCF lors d'incidents.



« *Tout incident entraîne un niveau de stress plus ou moins grand selon sa nature, sa gravité, ses conséquences et sa durée. À chaque intervention, la présence des équipes de la Protection Civile rassure. C'est un service très apprécié par tous ceux qui empruntent nos lignes et un soutien bienvenu à l'action des personnels de SNCF, ainsi que des transporteurs et gestionnaires d'infrastructure impliqués dans l'incident.* » explique Tanguy de Kermadec, le responsable du département Gestion de crise à la Direction Opérations et Services au sein de la Direction Générale Opérations et Production¹.

Ainsi les équipes de la Protection Civile seront amenées, lors de tout incident, à assurer par exemple la distribution de produits de première nécessité, l'aide aux transbordements, la mise en place – si besoin – d'hébergements d'urgence ou encore l'orientation et l'information auprès des passagers. En outre, et dans le cadre du dispositif « Urgence Accident », elles pourront également être mobilisées pour prendre en charge (par téléphone ou en gare) les familles et proches de victimes en cas d'accidents collectifs ferroviaires.

Enfin, la convention prévoit également un retour d'expériences partagé du traitement des incidents dans le but d'améliorer continuellement la prise en charge des voyageurs.



© Protection Civile

¹sources : sncf-reseau.com

ACTUALITÉ DÉPARTEMENTALE

UNE UNITÉ ÉQUESTRE AU SEIN DE LA PROTECTION CIVILE DES YVELINES : UNE PREMIÈRE NATIONALE !

Après 2 ans de travail, une unité équestre Protection Civile a vu le jour, au sein de la Protection Civile des Yvelines.



© Protection Civile des Yvelines

Les origines du projet

L'idée de doter la Protection Civile d'une unité équestre est venue suite au constat suivant : au cours de leurs missions (maraudes SAMU Social, dispositifs prévisionnels de secours, renforts de l'Etat, etc.), les bénévoles doivent régulièrement faire face à des contraintes, voire des obstacles, comme le milieu naturel.

Afin de contrer ces problématiques telles que les accès escarpés ou interdits aux véhicules, l'idée de mettre en place une unité équestre voit le jour au sein de la Protection Civile des Yvelines.

Après quelques échanges sur la faisabilité d'un tel projet, entre le Président de l'APC 78, Arnaud Sepval, et un éleveur situé dans le Puy-de-Dôme, le bureau de la Protection Civile des Yvelines décide à l'unanimité de mettre en place cette toute nouvelle unité.

2021, l'année du lancement et mise en place de l'équipe équestre

Au sein des équipes bénévoles, Maxime Suzanne, qui dispose d'une longue expérience dans le milieu équestre, prend en main le projet. Deux chevaux d'Auvergne, issus de l'élevage des Auvergnés de Villemonteix dans le Puy-de-Dôme, sont acquis. Le projet est officiellement lancé en 2021.

L'unité compte à présent 6 bénévoles, ayant grandi pour la majorité avec les chevaux ou des diplômés de la filière de formation équine. Les équipes qui composent cette nouvelle unité sont entièrement bénévoles. Ils interviennent sur leur temps libre en soirée, week-ends, vacances et parfois en pleine semaine.

Unique et innovante, cette nouvelle unité équestre permet de gagner en efficacité sur les différentes missions : en maraude, en poste de secours ou lors des missions d'aide à la population (recherche de personnes disparues, surveillance de crues, etc...). En outre, elle permet d'aller plus loin que les moyens actuels tout en protégeant l'environnement. A ce jour, l'unité est intervenue sur près de 30 évènements dans toute la France, en renfort d'autres départements.



© Protection Civile des Yvelines

Zoom sur les chevaux de l'unité

Hébergés sur la Commune d'Hardricourt, les chevaux - Epona et Febus - sont des chevaux d'Auvergne, une race historique française. Ces chevaux sont reconnus comme étant rustiques, calmes et passe-partout, compétences qui sont un atout indéniable pour les missions de Protection Civile.

Epona est une jument de 7 ans et Febus est un hongre de 6 ans. Issus de l'élevage des Auvergnés de Villemonteix (63), ces jeunes chevaux ont été débouffés par l'éleveur et sensibilisés aux bruits de la vie courante. Leur éducation se poursuit régulièrement notamment pour les habituer aux sons des sirènes, klaxons, pétards, etc...

Dans les chevaux de l'unité, est également présent Keops, un jeune poulain de 1 an né le jour de la validation du projet par le Conseil d'Administration de la Protection

Civile des Yvelines. D'autres chevaux sont en cours de sélection et d'éducation pour venir rejoindre l'unité.



© Protection Civile des Yvelines

LE MOT D'ARNAUD SEPVAL

Président de la Protection Civile des Yvelines

«L'unité équestre de la Protection Civile des Yvelines est un outil de travail original et innovant qui séduit de nombreux organisateurs et entités publiques. Depuis l'arrivée des chevaux, nos équipes ont été présentes aux côtés d'autres Protection Civile comme Paris Seine et les Vosges.

Sur le département, nous sommes demandés pour des maraudes en zone forestière ou encore dans des rues piétonnes, sur des DPS mais aussi lors de recherches de personnes disparues. Epona et Fébus sont des bénévoles à part entière et sont montés régulièrement par Valentin, Lisa, Clotilde sous la houlette d'Amandine, adjointe à l'unité équestre et garde républicain ainsi que Maxime, chef d'unité. Dans nos chevaux, nous n'oublions pas notre poulain, Kéops qui doit attendre quelques années avant d'être opérationnel.

Notre partenaire technique, l'AVA-CRA et l'élevage des Auvergnés de Villemonteix permet de bénéficier de chevaux de qualité et adaptés à nos missions. J'espère que nous aurons l'occasion de voir d'autres unités se développer dans d'autres départements, en tous cas l'éleveur et notre APC sont prêts à aider les départements qui souhaitent s'engager dans cette démarche.»



LA PROTECTION CIVILE SE DOTE D'UNE NOUVELLE SECTION NAUTIQUE EN GIRONDE



© Protection Civile de la Gironde

Afin de pouvoir assurer les premiers secours lors d'événements nautiques, la Protection Civile de Gironde se dote d'une équipe nautique.

Lancée en 2021, cette section nautique de la Protection Civile de Gironde dispose d'une embarcation semi-rigide Zodiac Pro 9 et rassemble une équipe d'une trentaine de secouristes bénévoles spécialisés dans les secours en milieux aquatiques.

Compétente pour le sauvetage sur la côte Atlantique, cette nouvelle équipe est en capacité d'intervenir dans tout le Sud-Ouest et a pour mission d'assurer les premiers secours lors des événements culturels ou sportifs

organisés près d'un fleuve ou d'un plan d'eau. En outre, elle s'est spécialisée dans le sauvetage sur les plages dangereuses avec différents types de vagues et courants.

Afin de maintenir leurs compétences à jour, l'équipe s'entraîne deux fois par mois. Plusieurs points sont révisés à cette occasion : les gestes de premiers secours en milieux aquatiques, l'utilisation du matériel ainsi que le pilotage des embarcations.

A ce jour, la section nautique a couvert plusieurs événements dont les feux d'artifices du 14 juillet à Bordeaux et le festival Slow Village à Lacanau.

Échanges avec Jules HENDERSON, responsable de la nautique

Quel est ton parcours à la Protection Civile ?

Je suis arrivé à la Protection Civile en 2018, déjà formé au secourisme via la SNSM. La Protection Civile m'a donné l'équivalence de Chef d'Équipe. Peu de temps après, je suis passé Chef de Poste.

Quelles sont tes missions en tant que responsable de la section nautique ?

En tant que responsable de la section nautique, je dois organiser des exercices dans la logique de nos dispositifs, chercher des contrats pour pouvoir engager la nautique et également travailler sur d'autres projets.

Comment sont organisés les entraînements de la section nautique ?

Sachant que notre brigade est toute jeune, nous avons deux types d'entraînement. La première pour les BNSSA, c'est plus du perfectionnement de notre utilisation du matériel à disposition à l'océan, mais aussi avec nature embarcation. Et pour les pilotes, nous faisons de la navigation sur le bassin et quand le barreur est prêt, il s'exerce à l'océan avec la houle et le passage de barre.

Comment se déroule une intervention en milieu nautique ?

Les interventions en milieu aquatique peuvent se dérouler de plusieurs façons, avec notre embarcation ou bien avec des moyens beaucoup plus classiques de type paddle de sauvetage, rescue tube ou bien le filin de sauvetage.



© Protection Civile de la Gironde

LES BÉNÉVOLES DE LA PROTECTION CIVILE DU BAS-RHIN SONT MOBILISÉS POUR VEILLER SUR LES AMATEURS DES SPORTS D'HIVER

Depuis plusieurs années, la Protection Civile du Bas-Rhin assure les secours à l'occasion des activités sportives d'hiver, au domaine du Champ du Feu. Focus sur ce poste de secours... au cœur de la montagne bas-rhinoise !



Avec ses 1100 mètres d'altitude, le Champ du Feu est le point culminant du Bas-Rhin. Situé à 63km de Strasbourg, sur les bans des communes de Belmont et du Hohwald, c'est l'un des plus grands domaines de ski d'Alsace mais aussi l'unique station de ski alpin du Bas-Rhin.

A l'occasion des saisons hivernales et estivales, de nombreuses activités, telles que le tir de biathlon, la luge, le ski de fond ou encore les randonnées ou l'équitation, sont proposées chaque jour à plusieurs milliers de visiteurs.

Et depuis près de dix ans, à chaque saison hivernale, les bénévoles de la Protection Civile du Bas-Rhin sont mobilisés avec pour mission d'assurer les premiers secours auprès des visiteurs venus participer aux activités.

Afin de s'habituer à l'environnement montagneux du poste, la Protection Civile du Bas-Rhin organise, quelques jours avant l'ouverture du dispositif de secours, un stage de découverte de la station avec les bénévoles qui seront présents.

L'objectif est de leur permettre de bien reconnaître les différents lieux d'interventions en montagne ainsi que les missions de secours qui les attendent.

Une fois cette reconnaissance des lieux réalisée, c'est depuis le chalet de secours que 6 à 7 bénévoles assurent quotidiennement la prise en charge des victimes sur l'ensemble de la station de ski.

Durant plusieurs mois et en étroite collaboration avec l'ensemble des acteurs de la station de ski - dont la gendarmerie et les agents des remontées mécaniques - les bénévoles sont présents et répondent à toutes les situations d'urgence.

Compte-tenu de l'éloignement important des structures de secours publiques autour du domaine de ski, les bénévoles peuvent également être amenés à intervenir sur l'ensemble du domaine public.

Côté matériel, la Protection Civile du Bas-Rhin s'équipe en conséquence et achemine pour ce dispositif un 4X4, une ambulance et notamment des motoneiges afin de pouvoir se déplacer rapidement sur les différents lieux d'intervention.

Ainsi, chaque année, ce sont en moyenne entre 80 à 130 interventions qui sont réalisées par les bénévoles lors de cet événement.



© Protection Civile du Bas-Rhin

LA RONDE DES SABLES D'HOSSEGOR - CAPBRETON : UN DISPOSITIF PRÉVISIONNEL DE SECOURS DE GRANDE ENVERGURE (DPS-GE) HISTORIQUE POUR LA PROTECTION CIVILE DES LANDES

Cela fait près de dix ans que la Protection Civile des Landes assure un dispositif prévisionnel de secours de grande envergure pour La Ronde des Sables d'Hossegor-Capbreton.

Et à l'occasion de la 27^{ème} édition de l'événement, près de 70 bénévoles de la Protection Civile ont à nouveau répondu présents.



© Xan Errotaberea - Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques

La Ronde des Sables d'Hossegor-Capbreton : 4^{ème} épreuve du championnat de France de courses sur sable.

En 2005, la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) lance officiellement le championnat de France de courses sur sable.

Du mois d'octobre au mois de février de l'année suivante, et tout le long des côtes françaises, les meilleurs pilotes de moto-cross et de quads sur sable se donnent rendez-vous afin de s'affronter lors de six épreuves.

Le championnat débute dans le Pas-de-Calais avec une première épreuve de course intitulée « Beach-Cross de Berck ». Il se poursuit ensuite dans le Nord à Loon-Plage (Nord) avec « La Ronde des sables de Loon-Plage » et dans les Landes avec les événements du « Bud Sand Race » de Magescq et la « Ronde des sables d'Hossegor-Capbreton » à Soorts-Hossegor. Une quatrième épreuve se déroule en Gironde avec la « GURP TT de Grayan-et-l'Hôpital ». Enfin le championnat se termine par une sixième épreuve au Touquet « l'Enduropale du Touquet ».

Événement majeur des sports mécaniques, la Ronde des Sables d'Hossegor-Capbreton constitue la 4^{ème} manche du championnat de France de course sur sable. Elle est également, avec l'Enduropale du Touquet, l'une des plus anciennes courses sur sable en France en motos et quads.

Rendez-vous annuel des pilotes de sable, la Ronde des Sables d'Hossegor-Capbreton rassemble chaque année pas moins de 650 pilotes et 30 000 spectateurs venus assister à cette course d'endurance sur le sable landais.



© Xan Errotaberea - Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques

Un engagement historique pour la Protection Civile des Landes

Pour cette nouvelle édition de la Ronde des Sables d'Hossegor-Capbreton, de nombreux bénévoles de la Protection Civile se sont à nouveau mobilisés pour assurer les premiers secours lors de cet événement landais.

Renforcés par plusieurs Associations de Protection Civile (APC) d'autres départements, les bénévoles de la Protection Civile des Landes ont mis en place un dispositif prévisionnel de secours de grande envergure durant les deux jours de la course.

Au total, près de 70 bénévoles secouristes, issus de 8 APC, étaient présents dont 52 mobilisés le samedi et 66 le dimanche. Grâce à la solidarité nationale, des bénévoles de la Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques, la Protection Civile de Gironde, la Protection Civile de Haute-Garonne, la Protection Civile du Cantal, la Protection Civile du Lot-et-Garonne, la Protection Civile de la Dordogne et la Protection Civile de l'Essonne sont venus en renfort, tout au long de l'événement.

Médicalisé, le DPS-GE était composé, pour la journée de samedi, de deux PMA (Poste Médical Avancé), d'un PSA (Poste de Secours Avancé), de huit équipes terrain, deux binômes publics, un PCO (un Poste de Commandement), un quad d'évacuation - effectuant le rapatriement des victimes sur les équipes terrains vers le PMA central - et un 4x4 - permettant le déplacement rapide d'une équipe médicale auprès des équipes terrains.

Pour la journée du dimanche, le même dispositif a été



déployé avec uniquement le PSA se transformant en PMA.

Côté matériel, le DPS-GE a nécessité la présence de trois VPSP (1 Noria, 2 Évac), un 4x4 (de l'APC 91), un quad d'évacuation (de l'APC 91), un Véhicule Tous Usages (VTU), transformé en PCO pour l'occasion, ainsi qu'un Véhicule Léger de secours (VL).

Enfin, chaque équipe avait à sa disposition un 4x4 afin de se déplacer rapidement sur un lieu d'intervention afin de couvrir les 8kms sur lesquels la course se déroulait.

La Protection Civile des Landes a de nouveau assuré ce dispositif pour la dixième année consécutive : un rendez-vous devenu désormais incontournable pour les passionnés de moto-cross comme pour les bénévoles de la Protection Civile !



© Xan Errotaberea - Protection Civile des Pyrénées-Atlantiques



NOUVELLE ÉDITION POUR LE SEINE-MARATHON 76

Le temps d'un week-end, dans le cadre de l'événement sportif du Seine-Marathon 76, plus de 7000 coureurs sont venus prendre le départ des 4 épreuves de l'édition 2021 ! Et pour cette nouvelle édition, les équipes de la Protection Civile ont répondu présent afin de veiller sur les coureurs et publics venus assister à l'événement.



© Protection Civile Normandie Seine

Du 25 et 26 septembre 2021, 80 bénévoles de la Protection Civile ont été présents à l'occasion de cet événement sportif. Grâce à la solidarité nationale, les équipes de la Protection Civile de la Normandie-Seine - maître-d'œuvre de ce dispositif de grande envergure - ont été renforcées par la Protection Civile du Nord, Protection Civile de l'Essonne et la Protection Civile des Yvelines, tout au long de l'événement.

Durant deux jours, les bénévoles ont tenu avec succès ce dispositif prévisionnel de secours de grande envergure (DPS-GE) qui s'inscrit comme le plus important par son envergure et sa gestion pour la Protection Civile Normandie-Seine.

Dès 18h, samedi 25 septembre, le dispositif a débuté avec l'accueil et le briefing des équipes pour les courses de 5 et 10km. Pour cette première journée, 53 bénévoles, répartis sur 3 postes de secours sur la commune de Rouen, ont été mobilisés et ont réalisé une vingtaine d'interventions. 4 VPSP étaient également engagés.

De nouveau activé le dimanche 26 septembre, dès 7h, pour le départ du marathon à 8h30 et du semi-marathon à 10h45, le dispositif s'est déployé comme suit :

- 7 postes de secours ont été activés dans Rouen et ses alentours ;

- 76 bénévoles ont été mobilisés ainsi que 5 médecins dont le médecin référent de la Protection Civile Normandie Seine ;
- Plus d'une cinquantaine d'interventions ont été réalisées en l'espace de quelques heures. Parmi elles, 7 ont nécessité l'évacuation vers un centre hospitalier grâce aux 6 VPSP engagés, et 4 ont dû être médicalisées par les équipes du SMUR.

Tout au long de l'événement, une équipe logistique a été spécifiquement mobilisée pour gérer tout le matériel nécessaire au bon déroulement de la mission. Par ailleurs, une équipe VTT (4 bénévoles) de la Protection Civile Normandie Seine a également été déployée le week-end. Enfin, la nouveauté de cette année est la présence d'une équipe de communication tout au long du dispositif afin de couvrir l'événement.



© Sarah Moncel, Manon Amisse et Adèle Masson
Protection Civile Normandie Seine

LA PROTECTION CIVILE PARIS SEINE : DES EXERCICES GRANDEUR NATURE

Régulièrement les bénévoles de la Protection Civile Paris Seine participent à des exercices avec les services publics afin de créer des automatismes entre services de secours.

Au mois de novembre dernier, très tard dans la nuit et jusqu'à 4h du matin, 30 bénévoles de la Protection Civile Paris Seine ont pris part à un exercice grandeur nature en plein cœur de Paris. Le scénario de cet exercice est inédit : un incendie sur une rame de métro de la ligne 1, entre deux stations.

Très vite engagés sur les lieux du sinistre, les bénévoles secouristes ont travaillé de concert avec les services publics. Au programme de cet exercice : évacuations de victimes vers l'hôpital et prise en charge des nombreux impliqués.

Quelques jours plus tard, un autre exercice, cette fois-ci avec les services du Samu 92, a lieu, près de Garches. Le scénario de ce nouvel entraînement porte sur la prise en charge de nombreuses victimes en coordination avec les équipes du Samu 92.

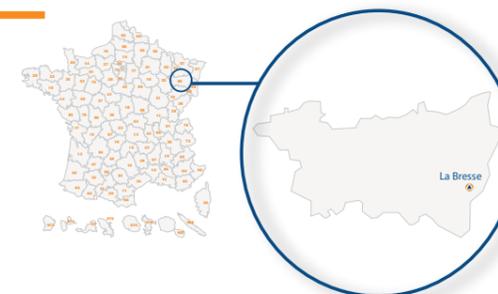
Ces exercices, qui ont pour objectif d'entraîner les équipes à intervenir dans des contextes inhabituels d'intervention, sur des types d'accidents spécifiques impliquant un grand nombre de victimes, permettent également de renforcer les méthodes de travail en interne comme avec les services publics.



© Mathurin Napoly - Protection Civile Paris Seine

MAILLAGE TERRITORIAL

UNE NOUVELLE ANTENNE DE LA PROTECTION CIVILE DES VOSGES VOIT LE JOUR



La Protection Civile des Vosges/ADPC88 a officiellement inauguré, fin 2021, une nouvelle antenne située dans la commune de la Bresse. Pleinement opérationnelle, elle regroupe près de 20 bénévoles qui sont prêts à aider, secourir et former les populations. Elle complète ainsi le maillage territorial de la Protection Civile des Vosges constitué de 6 antennes et de 300 bénévoles.



© Protection Civile des Vosges

Interview de Jean-Christophe Roussel, Président de la Protection Civile des Vosges.

Pourquoi ouvrir une nouvelle antenne ?

Historiquement constituée d'une quinzaine d'antennes voire plus, la Protection Civile des Vosges est passée par différentes phases dans ses implantations géographiques.

Un des facteurs clé des implantations des antennes vient du fait que les Vosges est un département 2 fois plus long que haut, découpé en 3 parties dont une partie à l'ouest très rurale et de faible densité au niveau population, une partie centre très dynamique économiquement, et l'est une zone de montagne très dynamique d'un point de vue touristique, sportif et culturel.

Il y a 12 ans, le nombre d'antenne était descendu à 3 antennes pour 90 bénévoles, essentiellement réparties sur le centre et l'est, vu le dynamisme économique. Cette descente à 3 antennes a été l'occasion pour l'APC de redynamiser l'association : effectifs, matériels, relations avec les autorités, centralisation de l'administratif, ... Les antennes se sont peu à peu installées dans ce nouveau mode de fonctionnement.

Le 30 janvier 2016 par carence d'AASC dans le nord-est du département et surtout une volonté d'un Maire connaissant bien la Protection Civile de par des exercices réguliers dans sa commune, une nouvelle antenne a vu le jour.

Suite à cette expérience concluante, le Conseil d'Administration s'est penché sur la question et a exprimé une volonté de développer sur notre département un maillage fort dans l'optique d'être au plus proche des élus sur le terrain, d'être au plus proche des citoyens pour mieux les recruter et, un point majeur, de prendre en compte l'engagement de nos bénévoles qui traversent tous les week-end le département de long en large.

La crise a été également un révélateur de cette nécessité d'être présent au plus proche de la population.

Elle nous a démontré qu'il y avait une attente forte d'élus dans des territoires où nous ne sommes pas implantés et nous ayant connus par nos actions lors de la crise.

L'enjeu sur l'ouverture d'antennes post-crise dans les Vosges est également dans le fait :

- de redynamiser l'engagement bénévole érodé par cette dernière en proposant des antennes de proximité, à taille humaine et capable de proposer plus de moment de cohésion en petits comités ;
- de recruter de nouveaux bénévoles pour pallier les départs dû à la crise.

Quels sont les objectifs/futurs projets de cette nouvelle antenne ?

L'antenne de la Bresse est une de nos premières nouvelles antennes (2 autres sont en cours d'ouverture, et 3 autres en pour parler). Située au cœur de la montagne, les objectifs et futurs projets sont en lien direct avec le bassin dans lequel elle se trouve. Elle est actuellement composée de 20 bénévoles, d'un lot A affecté par le département, d'un véhicule et d'un lot de formation.

La Protection Civile des Vosges a pu compter sur l'engagement de la Mairie de La Bresse pour accueillir cette nouvelle antenne. Elle a entre autre proposé des locaux, et un soutien dans la limite de ses capacités et prérogatives.

En contrepartie, l'APC88 propose des actions privilégiées à la population locale en lien avec l'aide, la formation et le secours.

Nouvellement née, la priorité de l'antenne est de s'intégrer dans la dynamique départementale, tant dans l'appréhension de son mode de fonctionnement, mais également dans sa participation active à l'ensemble des missions (formation, opérationnel, convivialité, ...).

La seconde priorité de l'antenne est le recrutement et la pérennisation des bénévoles.

Les futurs projets quant à eux touchent l'expertise « montagne » dans tous les pans de notre association : développement de formations spécifiques, équipements dédiés, interventions, partenariat avec les acteurs du secours en montagne, ...

Compte tenu de ces projets, une des particularités de cette nouvelle antenne est de chercher à recruter des personnes ayant une connaissance accrue de la montagne afin de faciliter les opérations de secours à personnes ou l'intervention lors de dispositifs prévisionnels de secours sur le secteur montagne.

Comment souhaitez-vous développer le maillage territorial de l'APC 88 ?

Dès le second semestre 2018 et courant 2019 le Conseil d'Administration de la Protection Civile des Vosges a

inscrit dans son règlement intérieur une stratégie de développement de son maillage territorial en imaginant un système d'antennes de secteur possédant des moyens lourds, associées à des micro-antennes disposant essentiellement de moyens humains et d'un lot binôme pour répondre aux PAPS locaux, et de quoi assumer des formations de type GQS/PSC1.

Cette stratégie permet d'augmenter la présence géographique, d'être au plus proche des élus et également de réduire à taille humaine les antennes.

Au regard des impacts de la crise sur les effectifs de nos bénévoles, au second semestre, après discussion au sein du Conseil d'Administration, le bureau départemental a missionné 3 membres de l'association pour prospecter dans 3 secteurs déterminés avec pour objectif d'aller à la rencontre des élus et/ou de la population.

Les objectifs de demain sont simples :

- faire l'inauguration des 2 autres antennes pour continuer à impacter les élus et leur montrer le développement de la Protection Civile ;
- ouvrir 3 autres antennes ;
- ouvrir au fil des années à venir autant de micro-antennes satellites à nos antennes que de besoins identifiés auprès d'élus et de nécessité de se rapprocher de la population pour assurer nos missions.



© Protection Civile des Vosges

LA PROTECTION CIVILE DE SAÔNE-ET-LOIRE INAUGURE SA TROISIÈME ANTENNE !



Créée en 1964, la Protection Civile de Saône-et-Loire (71) compte actuellement 80 bénévoles actifs qui se répartissaient jusqu'alors dans deux antennes : une à Chalon-sur-Saône et une autre à Mervans.

Afin de poursuivre son ancrage territorial et d'augmenter ses missions de soutien et d'assistance auprès des populations, la Protection Civile de Saône-et-Loire (71) a inauguré, en novembre 2021, une troisième antenne qui se situe désormais à Mâcon.

Ce projet d'ouverture entend répondre à deux volontés conjointes : celle de développer la présence de l'association sur le département et celle d'installer une nouvelle équipe de bénévoles tout en facilitant la mise en place des formations.

Grâce à cette nouvelle antenne, la Protection Civile de Saône-et-Loire dispose désormais de trois antennes locales lui permettant d'agir au plus près des populations.



© Mâcon Infos / Inauguration de l'antenne locale de Mâcon, en présence de François-Xavier Richard, directeur de cabinet du préfet, et des représentants du conseil départemental et de la mairie de Charnay-lès-Mâcon.





Michel CADOT

Délégué interministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) et délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES)

« Les AASC, dont la Protection civile, seront lors de ces jeux, l'un des acteurs majeurs des dispositifs de sécurité civile »

©Ministère de l'Intérieur/J.ROCHA

Le 22 juillet 2020, j'ai été nommé délégué interministériel aux jeux Olympiques et Paralympiques (DIJOP) et délégué interministériel aux grands événements sportifs (DIGES).

Je préside également, depuis septembre 2020, le conseil d'administration de l'Agence Nationale du Sport (ANS).

Quelles sont vos missions dans le cadre de l'organisation des JOP de Paris 2024 ?

Le 13 septembre 2017, le Comité International Olympique a attribué l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 à la France. Le jour-même, un délégué interministériel a été nommé afin de contribuer à préparer cet événement international inédit dans les meilleures conditions en animant et coordonnant les activités des administrations et des services déconcentrés concourant à l'organisation de l'événement.

La DIJOP est ainsi chargée de garantir la cohérence et l'homogénéité de l'action de l'État en faveur des Jeux, la contribution de chaque ministère au projet et d'assurer la liaison avec l'ensemble des partenaires, notamment le Comité d'organisation, la société de livraison des ouvrages Olympiques (SOLIDEO) et les collectivités territoriales afin de garantir la cohérence de leurs actions au service du projet Paris 2024.

La DIJOP s'assure de la bonne réalisation des programmes d'équipements publics ainsi que de l'élaboration des dispositions législatives et réglementaires qu'implique l'accueil des Jeux. Elle porte une attention toute particulière sur le suivi du budget global du projet et assure également le suivi des 170 mesures du plan dit « héritage » de l'État, qui contribue à assurer la pérennité de l'événement par le biais d'actions concrètes destinées à impulser une nouvelle dynamique nationale dans de nombreux domaines. Il s'agit d'un aspect qui est au cœur de notre travail, car l'héritage renvoie directement au sens et à l'utilité des Jeux. Les Jeux constituent ainsi un vecteur de politiques publiques dans de nombreux domaines, tels que l'éducation, la santé, l'emploi, le développement de la pratique sportive, l'insertion des jeunes, l'engagement citoyen ou la transition écologique.

Quels seront les grands défis de ces prochains JOP 2024 en France ?

Au-delà de ces enjeux d'héritage, qui ont justifié l'engagement de l'Etat et des autres parties prenantes publiques dans ce projet, un critère majeur de la réussite des Jeux pour les Français sera la performance et les résultats de nos athlètes.

C'est, en grande partie, cet enjeu qui a justifié la création de l'Agence Nationale du Sport (ANS), dont la branche « Haute performance » est chargée de préparer nos sportifs de haut niveau dans les meilleures conditions pour être au rendez-vous de ces Jeux « à domicile ».

D'un point de vue opérationnel, la livraison d'équipements et la fourniture de services de qualité dans le respect des délais impartis, la maîtrise très affirmée du budget et un « Héritage » réel en matière d'équipements nouveaux demeurent nos priorités. Les Jeux constituent un défi organisationnel majeur, notamment pour des missions qui relèvent pour partie de la responsabilité de l'Etat, comme le développement du plan de transport et l'élaboration des dispositifs de sécurisation.

Sur ce sujet, la préparation du projet se poursuit pour garantir la sécurité de cette grande fête ouverte et populaire avec des enjeux spécifiques : une quarantaine de sites à sécuriser simultanément, avec une forte concentration en Ile-de-France, sur une durée longue et un afflux important de personnes attendues pour l'événement (15 000 athlètes, 13,5 millions de spectateurs, un million de voyageurs supplémentaires au quotidien dans les transports en commun). La tension sur les forces de sécurité, privées et publiques, et sur les secours, dans la durée, implique un extrême degré de mobilisation, compte tenu de la particularité de certaines zones de compétition étendues ou du projet à la fois inédit, complexe mais résolument enthousiasmant d'une cérémonie d'ouverture le long de la Seine, en plein cœur de Paris.

En quoi la Protection Civile pourrait-elle contribuer à relever ces défis ?

Je connais bien et apprécie, par mon parcours préfectoral, le professionnalisme, la disponibilité et les capacités d'adaptation aux situations exigeantes qui caractérisent les Associations agréées de sécurité civile (AASC). La crise sanitaire a mis en avant leur capacité à s'adapter avec réactivité et agilité pour garantir la protection de la population. Les associations se sont mobilisées et ont été présentes pour répondre aux enjeux de la crise dans une diversité de missions d'appui sanitaire, de soutien et d'accompagnement des populations.

Les AASC, dont la Protection Civile, seront lors de ces jeux, l'un des acteurs majeurs des dispositifs de sécurité civile et doivent dès maintenant se mobiliser pour pouvoir se projeter sur les sites qui accueilleront des grands rassemblements de public afin d'organiser les postes de secours mis en place à la fois sur les sites olympiques officiels et sur les zones de festivités animées à l'initiative

des collectivités territoriales.

Pour cette raison, les associations sont étroitement associées aux travaux du Comité exécutif « Sécurité civile et risques sanitaires », installé en novembre 2021 par la DIJOP, afin de s'assurer de l'adéquation des stratégies et des moyens avec les exigences renforcées de protection des personnes, en veillant à l'élaboration de plans de prévention et de réponses aux risques de toutes natures.

A ce jour, les travaux sont engagés par le ministère de l'intérieur, grâce à l'implication majeure et efficace de la DGSCGC et de la Coordination Nationale pour la Sécurité des Jeux (CNSJ), afin d'évaluer les ressources nécessaires pour assurer les dispositifs opérationnels de secours aux personnes sur les sites et à leurs abords. Il s'agit de pouvoir dimensionner ces besoins sur toute la période des Jeux, de s'assurer de la disponibilité des moyens pour engager d'éventuelles actions de renforcement de la capacité des AASC.

Quel message souhaiteriez-vous transmettre à nos bénévoles ?

En 2024, environ 45 000 volontaires seront amenés à représenter la France dans l'accueil des milliers de visiteurs qui se rendront en France sur l'ensemble de sites des Jeux.

Pour les jeunes qui souhaitent passer à l'action en participant à une œuvre collective et citoyenne, l'expérience exceptionnelle du bénévolat constitue un enrichissement indéniable et peut s'avérer une étape essentielle d'un parcours de formation ou d'une recherche d'emploi.

Ainsi, les bénévoles des AASC joueront un rôle essentiel dans le succès des Jeux, en œuvrant à leur organisation et en incarnant les jeux de 2024 aux yeux de l'ensemble des participants et spectateurs. Ils auront l'opportunité de s'engager et de participer à la réalisation du plus grand événement jamais organisé en France.

Afin d'assurer les missions de secourisme, ils seront présents sur tous les sites où seront accueillis des spectateurs et des athlètes du monde entier, pendant les cérémonies d'ouverture et de clôture mais aussi lors des compétitions sportives.

Les bénévoles contribueront ainsi à créer une atmosphère des Jeux unique, grâce à leur enthousiasme et à leur niveau de service. Leur implication aura un impact très fort sur la qualité de « l'expérience Paris 2024 » ainsi que sur l'image de notre pays, qui sera présent dans le monde pendant près d'un mois.

VENDEE



Nathalie, Bénévole de la Protection Civile de Vendée

“ J’ai suivi ma première formation à l’antenne de Protection Civile la plus proche de chez moi.

Parle-nous de toi (ton parcours, ton âge, qui es-tu..?)

Je m’appelle Nathalie, j’ai 46 ans, j’exerce la profession d’ATSEM avec passion et je suis bénévole à l’APC de Vendée.

Pourquoi t’es-tu engagée dans la Protection Civile en tant que bénévole ?

La question ne s’est pas posée, à l’époque, aucun de mes proches n’exerçait dans un domaine médical ou d’urgence, et je ne connaissais pas la Protection Civile. J’étais étudiante et on nous proposait de suivre une formation de premier secours. De là, tout a commencé. Outre la prise de conscience de la nécessité de ces compétences au quotidien, je connaissais aussi l’avantage que cela ajouterait à mon CV. J’ai suivi ma première formation à l’antenne de Protection Civile la plus proche de chez moi et je ne l’ai jamais quittée, je m’en suis même rapprochée.

Quel est ton parcours dans la Protection Civile de Vendée ?

J’ai obtenu les diplômes suivants :

- BNPS en 1994
- CFAPSE en 1996
- Brevet National de Moniteur de Premiers Secours en 1999
- Brevet National d’Instructeur en 2005

De ce parcours, se sont enchaînées différentes responsabilités ponctuelles ou permanentes que ce soit au niveau local et départemental.

Tu es mobilisée dans l’organisation du Congrès National de la Protection Civile 2022 : quelles sont tes missions ?

Pour l’énorme préparation et organisation du Congrès National, nous avons constitué un Comité de Pilotage départemental dont je suis membre. Chaque membre est référent d’un groupe de travail et chaque groupe de travail a un secteur de missions spécifiques. Mon groupe de travail s’occupe des missions en lien avec la Restauration et la Convivialité. Les contacts avec les partenaires sont nombreux afin d’offrir aux congressistes des repas, une soirée gala et de nombreux moments conviviaux.

Pensais-tu vivre un bénévolat comme celui-ci ?

Là encore la question ne s’est pas posée. En 28 ans de bénévolat à la Protection Civile, j’ai vu notre association évoluer en de nombreux points. Nous sommes toujours au service de la population, que ce soit pour les DPS ou les formations, mais les demandes et les besoins ont énormément changé. La Protection Civile et ses bénévoles se sont sans cesse adaptés.

Qu’est-ce que cela t’apporte ?

A toutes les occasions où nous devons expliquer que nous sommes bénévoles, j’ai toujours avancé que l’ensemble de nos missions nous rend riches. Incontestablement riche humainement ! La Protection Civile crée un cercle social qualitatif. Personnellement, j’y ai trouvé des amis.

GIRONDE



Thomas, Bénévole de la Protection Civile de la Gironde

“ J’ai toujours aimé me rendre utile et je me sens particulièrement vivant lors des actions de secours.

Depuis quand es-tu bénévole à la Protection Civile ?

Je suis bénévole à la Protection Civile depuis l’été 2019, mais j’ai été secouriste dans d’autres associations depuis 2017.

Pourquoi t’engager comme bénévole à la Protection Civile ?

Je me suis engagé comme bénévole à la Protection Civile, car j’ai développé un intérêt particulier pour le secourisme. J’ai toujours aimé me rendre utile et je me sens particulièrement vivant lors des actions de secours.

Pourquoi avoir intégré la section nautique de l’APC 33 ?

J’ai intégré la section nautique de la Protection civile, car j’ai toujours été à l’aise avec le milieu aquatique, et le sauvetage aquatique me passionne encore plus que le secourisme «classique».

J’ai toujours été bien dans l’océan et j’ai pratiqué beaucoup d’activités nautiques (surf, pêche, navigation, plongée). De ce fait, le sauvetage aquatique est comme une seconde nature pour moi.

Malheureusement, ma situation personnelle ne me permet pas de vivre de cette passion, alors la section nautique me permet de garder un pied dans le monde du sauvetage aquatique.

Comment articules-tu les missions de la brigade nautique et les autres missions de ton bénévolat ?

La section nautique est encore jeune à Bordeaux, nous avons encore peu de missions. Je participe un maximum aux entraînements pour maintenir mon niveau technique et physique pour être efficace le jour où nous serons en situation réelle.

Je continue à participer aux autres missions de la Protection Civile au minimum une fois par mois car ce n’est pas toujours évident de concilier vie personnelle/professionnelle et bénévolat.

Quels sont tes futurs projets au sein de la Protection Civile ?

J’aimerais beaucoup devenir formateur en secourisme pour transmettre notre passion aux futurs bénévoles.

LA PROTECTION CIVILE ET SON AVENIR : PROJET D'AVENIR 2022 - 2024

Le projet d'avenir 2022 - 2024, véritable boussole

La crise sanitaire a poussé la Protection Civile à « sortir du cadre, de sa zone de confort » et à répondre à des besoins nouveaux. Depuis presque 2 ans, la Protection Civile a su faire preuve d'adaptation, d'agilité et d'innovation pour mener à bien les nombreuses missions de lutte contre la Covid-19, réalisées chaque jour par les bénévoles de la Protection Civile de l'hexagone aux territoires ultra-marins.

A présent, il importe de se tourner vers l'avenir et de définir, dès aujourd'hui, nos « missions de demain » afin de pérenniser notre modèle, tout en sécurisant notre modèle économique. Cette réflexion, capitale pour l'avenir de notre association, s'est concrétisée au travers de la mise en place d'un projet d'avenir 2022-2024.

Véritable feuille de route, ce projet a pour ambition de guider l'avenir de notre association, étape par étape, vers des buts. Cette démarche indispensable a notamment pour objectif de flécher les investissements humains et financiers afin qu'ils soient le plus utiles possible pour notre association. Ce projet d'avenir 2022-2024 comporte sept

Accompagner

La Fédération doit renforcer son appui aux Associations de Protection Civile, à travers le soutien aux Dirigeants d'APC dans leurs travaux du quotidien.

C'est dans cette optique qu'a déjà été créé le pôle de soutien aux APC qui apporte dès que nécessaire des ressources dans la gestion de conflits ou la transmission de compétences.

La formation des Dirigeants d'APC nous engage dans une montée en compétence progressive de nos actions et de l'encadrement des bénévoles.

Les associations présentes dans les territoires ultra-marins font face à des risques particuliers qui nécessitent un accompagnement adapté à travers des mesures spécifiques comme des groupes d'intervention spécialisés ou des moyens de communication fiables en cas de catastrophes.

A travers nos territoires, nous devons favoriser les échanges internes entre les dirigeants d'APC et renforcer le rôle de nos communicants afin qu'ils deviennent des acteurs forts de notre image.

objectifs centrés autour de quatre grandes thématiques.

Enfin, la définition de nos valeurs est l'épine dorsale de notre bénévolat de demain. Nous avons besoin de définir notre identité à travers une histoire commune, ainsi qu'à travers des notions auxquelles chaque bénévole pourra être fier de s'identifier.

Accompagner, Innover, Développer et Structurer : les quatre actions phares à venir.

L'ensemble des travaux que la Fédération mènera s'articule autour de quatre actions phares :

Développer

Nos objectifs ambitieux nous imposent d'avoir un modèle de développement associatif clair et porté sur la qualité de nos engagements.

Nous avons besoin d'outils adaptés pour optimiser notre réponse opérationnelle et engager chaque APC dans un cercle vertueux de gestion.

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, ainsi que la Coupe du Monde de Rugby 2023, sont des événements uniques et de portée internationale pour lesquels nous devons être des acteurs majeurs et incontournables.

Le bénévolat de sécurité civile doit être promu auprès d'un carnet d'adresse institutionnel afin de porter nos souhaits de reconnaissance auprès des pouvoirs publics, et afin de développer notre maillage territorial.

Structurer

La pandémie a démontré notre force d'engagement, mais a aussi pointé une dépendance importante envers nos missions opérationnelles et de formation. Il est indispensable pour pérenniser notre avenir de trouver de nouvelles missions en dehors de notre cœur de métier, ainsi que de nouvelles ressources pour investir dans nos outils d'accompagnement des APC.

Cette recherche doit s'initier dès maintenant, en partenariat avec les ministères de la santé et de l'intérieur, et se dérouler en parallèle du renforcement de nos activités opérationnelles et de formation.

Innover

Le numérique et la communication sont au cœur de notre vision d'avenir. Nous devons créer des rendez-vous pour fidéliser nos bénévoles, et encourager le recrutement à tout âge.

Le Projet des Cadets de la Protection Civile, dont le lancement est prévu en 2022, s'inscrit dans le continuum citoyen qui nous permet désormais d'offrir une place à chacun dans notre association et de former aux valeurs républicaines. Les innovations qui naissent dans les APC doivent être encouragées et communiquées afin de pouvoir bénéficier à la communauté des APC.

Grâce à ce projet d'avenir, la Protection Civile aura initié en 2024 son chemin vers une reconnaissance plus forte du bénévolat de sécurité civile.

Ces grandes lignes directrices font partie intégrante de la feuille de route que constitue le projet d'avenir 2022- 2024 de la Protection Civile, notre projet associatif.

Consultez le projet d'avenir en version intégrale sur le site de la Protection Civile : protection-civile.org



DÉVELOPPER LE MAILLAGE TERRITORIAL

Hervé BIDAULT de l'ISLE
Secrétaire général

Le maillage territorial est le meilleur tremplin de développement de notre Fédération. L'objectif du projet d'avenir 2022-2024 est d'ouvrir 40 nouvelles antennes de Protection Civile, et, en toute logique, d'augmenter le recrutement pour mettre en œuvre ces antennes.

Notre crédibilité auprès des pouvoirs publics dépend de notre réactivité dans nos domaines piliers. La Fédération est régulièrement la seule association à pouvoir répondre à des appels d'offres nationaux grâce à un maillage fort qui lui permet de remplir les demandes de ses clients.

La stratégie de la Fédération est de s'appuyer sur les acteurs locaux de ce maillage pour mettre en œuvre des actions politiques et de lobbying. Cette stratégie a fonctionné dans le cadre de la loi Matras, qui s'est conclue par des ajouts significatifs en faveur de la reconnaissance des associations agréées de sécurité civile.

L'avantage pour les Associations de Protection Civile, en dehors des bienfaits qui profitent de manière égale à tous les acteurs de notre Fédération, réside dans un développement plus fort et plus facile de leurs activités. La couverture élargie d'un territoire apporte des opportunités, commerciales ou institutionnelles. Beaucoup de collectivités locales, face au défi du changement climatique, sont très demandeuses d'associations pouvant intervenir en soutien lors de crises. Cette hausse de visibilité, permise par de bonnes relations et des prises d'opportunité avec les municipalités, contribue à faire connaître l'association à des partenaires commerciaux. Il faut oser demander et négocier ! Même si les opportunités ne se transforment pas systématiquement en actions

concrètes, elles aboutissent régulièrement à des résultats pour l'association. Preuve en est avec des associations rurales qui ont réussi à devenir des acteurs locaux incontournables.

Développer, Innover, Structurer et Accompagner : les quatre actions phares à venir ! Enfin, les antennes représentent des points d'ancrage pour les bénévoles de demain qui peuvent décider de s'engager dans le bénévolat plus facilement lorsqu'il devient accessible.

A long terme, il serait idéal que chaque français dispose d'une antenne locale de Protection Civile à moins de 20 minutes de son domicile pour pouvoir s'y engager. Bien évidemment, le développement d'un maillage pose des défis importants pour une association : Comment définir une nouvelle organisation ? Quelle autonomie accorder aux antennes locales ? Comment garder le contrôle ? La réponse à ces questions réside dans une réflexion qui doit être définie au niveau local.

Il est impossible d'appliquer un modèle de réussite, en raison de l'hétérogénéité qui fait aussi notre force. En revanche, il existe des outils qu'il est impératif de maîtriser pour appréhender le développement d'une association et limiter au maximum les risques inhérents. C'est pourquoi la Fédération a développé une formation spécifique à destination des Dirigeants d'APC, qui ont la charge de créer leur propre modèle de développement. A ce titre, le siège fédéral est dans l'accompagnement quotidien pour que chaque association puisse connaître un développement vertueux, et rendre la Protection Civile incontournable dans le paysage de la sécurité civile.

LES CADETS DE LA PROTECTION CIVILE



Wenceslas PRONOT
Chargé de mission du projet
Cadets



Bettina MALET
Administratrice fédérale en
charge du projet Cadets

Le Projet Cadets : un projet d'avenir !

Les sections des Cadets de la Protection Civile ont pour vocation d'initier de futurs secouristes aux valeurs de la vie associative et aux valeurs de la Protection Civile.

Elles s'inscrivent de manière directe dans le continuum citoyen développé par la Fédération Nationale de Protection Civile.

L'objectif est d'accueillir ces jeunes dans des activités adaptées et les motiver à devenir secouristes à l'âge de 16 ans. Ils se verront proposer diverses activités :

- **Activités citoyennes** : activités de groupe qui permettent d'appréhender les bases du secourisme, du fonctionnement de la Protection Civile, des missions associatives et des valeurs fortes de notre association.
- **Observation d'activités** : DPS, réunions, temps logistiques et administratifs, ils participeront pleinement à la vie de l'association !
- **Représentation** : cérémonies, forums, salons... ils seront de vrais vecteurs de communication des valeurs de la Protection Civile au travers de leur engagement !

Les étapes de la mise en place du projet

Le « Projet Cadets » a débuté il y a un an. Jusqu'alors, plusieurs départements accueillait des bénévoles mineurs de moins de 16 ans mais de manière isolée. Plusieurs étapes ont donc été nécessaires pour la mise en place du projet des futurs « Cadets de la Protection Civile ».

De mars à août 2021, des travaux préliminaires ont été menés afin de réfléchir sur le projet, échanger avec les APC et rédiger les premiers supports. Une mise en commun des activités, modalités d'accueil et des différentes idées de chacun a été faite avec les différents départements

volontaires accueillant des bénévoles mineurs de moins de 16 ans.

De septembre 2021 à février 2022, la construction du projet s'est concrétisée autour de recherches, de présentations puis de la mise en place de méthodologies de travail. Les modalités fédérales ont commencé à être rédigées, et les modalités d'accueil des mineurs et de formation des encadrants ont été définies en lien avec les services juridiques compétents.

Le Congrès National de la Protection Civile aux Sables D'Olonne, en mars 2022, marquera le lancement officiel du projet. En parallèle, la communication globale sur le projet est en cours d'élaboration et verra bientôt le jour.

Concrètement, chaque département volontaire souhaitant accueillir des bénévoles mineurs de moins de 16 ans pour des activités adaptées, sera en capacité de mettre le dispositif en place très facilement via un kit « clé en main ».

Ces mêmes départements pourront bénéficier d'un accompagnement de la part de l'équipe dédiée à ce projet au sein de la FNPC.



© Alexandre hautin - Protection Civile de Côte-d'Or

LES PROJETS D'AVENIR SONT NOMBREUX, ET LES JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES PARIS 2024 EN FONT PARTIE



Étienne BLUM
Chef de projet en charge de
JOP 2024 / Bénévole



La France accueillera durant l'été 2024 les « Jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024 ».

Cet événement inégalé parmi les plus grandes manifestations sportives, économiques ou culturelles mondiales accueillera plus de 11 millions de spectateurs sur les différents lieux de compétitions et plus de 4 milliards de téléspectateurs.

Ces jeux seront l'occasion de fédérer les Français autour des mêmes valeurs, qui se retrouveront sur des milliers de fans zones dans l'ensemble des départements.

Au regard de ces éléments, maximiser la présence de la Protection Civile sur les différentes structures (fans zones communales, soirées privées des partenaires JOP, parcours de la flamme, compétitions sportives, ...) est un enjeu stratégique majeur pour la Fédération qui souhaite appuyer sa légitimité auprès des instances publiques comme privées et démontrer sa capacité de réponse et de mobilisation de l'ensemble des bénévoles, sur un événement à cinétique longue.

Cette forte visibilité à laquelle nous serons exposés pourrait contribuer positivement à chaque APC dans ses relations institutionnelles sur son territoire par l'ouverture de nouvelles opportunités en lien avec sa mairie, son département ou sa région.

Pour ce faire, la Fédération a créé la Coordination Nationale des Jeux Olympiques et Paralympiques (CNJOP) ayant pour objectif de faire rayonner la Protection Civile auprès des institutions chargées de l'organisation des Jeux et avec qui les attaches ont été prises dès la fin 2021.

Également, et au vu de l'événement national, la CNJOP a pour rôle d'apporter une réponse uniformisée sur les différents événements des JOP de Paris 2024. De ce fait, toujours en lien avec les APC, la coordination a commencé à répondre à différents appels d'offres nationaux, dont les premières réponses seront rendues publiques mi-2022.

Concrètement, la Fédération souhaite que le plus grand nombre de secouristes puisse avoir l'opportunité de participer aux Jeux. Il est donc primordial de souligner que le travail le plus important sera fourni par les APC au travers du recrutement, de la formation ainsi que la montée en puissance des différentes compétences des bénévoles.

Ce travail, mené tous ensemble dans le but d'être présent sur cet événement planétaire, sera une forme de reconnaissance de l'engagement des bénévoles, fourni sur le territoire national depuis des années.

Les missions ainsi que l'équipe de la CNJOP vont s'agrandir d'ici 2024 et l'investissement de chacun est primordial. Ensemble, en route pour 2024 !



TECTION
VILE

© Protection Civile de l'Indre



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER

CHAPITRE PREMIER : NOS ANCÊTRES LES SAUVETEURS-SECOUREURS – XIXE SIÈCLE

Cet article, rédigé par Pierre Bouchilloux, est issu de la « Bande Orange », la revue interne de la Protection Civile Paris Seine.

Une définition complexe

La notion de « secourisme », définie aujourd'hui comme l'action de prendre en charge un malade ou un blessé là où il se trouve, est absente d'une grande partie de l'histoire. Bien sûr, la médecine existait déjà depuis l'antiquité et les médecins allaient parfois au chevet des malades pour les soigner. Mais, l'inefficacité de la médecine d'antan, couplée à la très grande religiosité de la population, apporta la création de nombreux ordres religieux et militaires dédiés aux soins. Une grande partie de ces ordres apparurent à la fin du Moyen Âge, au XIII^e siècle. Ils avaient également souvent pour mission, en plus des soins, l'aide aux populations démunies. Ce sont ces ordres qui ont contribué à la construction des dispensaires religieux, lieux où chacun pouvait venir se faire soigner, ancêtres des hôpitaux. Un des ordres que l'on connaît tous est celui de Notre-Dame-de-la-Merci, créé en 1235, plus connu aujourd'hui comme l'Ordre de Malte.

Il est ainsi difficile de savoir à quand remonte exactement la première utilisation du terme « secouriste ». La thèse la plus répandue semble cependant être la suivante.

Nous sommes en 1727, à Creil, au sein de l'église de Saint-Médard. Un diacre, autrement dit un homme qui sert une église et son prêtre, le janséniste François de Paris (1690 - 1727), est enterré, non pas, comme le veut la coutume, dans le cimetière de l'église, mais dans un charnier populaire, appelé le petit Cimetière, afin de rester fidèle, jusqu'au bout, à ses vœux de pauvreté. Par la suite, de nombreux fidèles vinrent se recueillir sur sa tombe. Certains d'entre eux prétendirent avoir été témoins de miracles, qui se seraient manifestés sous la forme de convulsions de certains pèlerins. Petit à petit, les fidèles qui continuèrent de venir se recueillir formèrent une secte religieuse. On assista alors à de nombreuses dérives sectaires et, notamment, à l'apparition de séances de violences physiques envers des jeunes femmes

perpétrées par des jeunes hommes. Ces derniers donnaient des coups de bâton à celles qui convulsaient. L'étymologie reste floue mais ces jeunes hommes ont été appelés, ou se sont fait appeler : les « convulsionnaires du grand secours » ou les « secouristes de Saint-Médard ». Enfin, suite à ces vagues de violence, le roi Louis XV (1710 - 1774) décida de fermer le petit Cimetière.

Cet épisode, s'il est certes marquant, semble néanmoins être isolé et on ne retrouve pas d'autre trace du mot « secouriste » jusqu'à la fin du XIX^e siècle.



Ordre Notre-Dame-de-la-Merci



1727 - Miracles de Saint Médard : convulsions de pèlerins sur la tombe du Diacre

L'origine des secouristes modernes : la naissance de la figure du citoyen-sauveteur

Au début du XIX^e siècle, l'Europe est ravagée par les campagnes napoléoniennes. Rarement les blessés avaient été si nombreux. C'est pourquoi, un chirurgien, le docteur Dominique-Jean Larrey (1766-1842), introduisit, pour la première fois, la notion de secours sur les champs de bataille napoléoniens.

Il créa alors un concept que nous utilisons encore aujourd'hui, celui des premières « ambulances volantes », unités mobiles conçues pour aller directement au plus près des blessés. Notons que ces ambulances servaient à la prise en charge des alliés comme des ennemis et ce, sans distinction de grade.



Ambulance Dominique Jean Larrey

Néanmoins, ce développement ne concernait que les militaires et non la population civile, pour qui le secours

d'urgence n'existait pas. À cette époque, les blessés et malades civils étaient pris en charge par les médecins de ville, qui se rendaient directement au chevet des patients qui en avaient les moyens. Pour les autres, il fallait soit se déplacer jusqu'au médecin de ville, soit se rendre dans un dispensaire religieux.

Outre les guerres napoléoniennes, le premier XIX^e siècle fut marqué par l'essor de l'industrialisation et l'exode rural. L'augmentation du nombre de machines et d'habitants dans les villes s'est rapidement suivie d'une augmentation du nombre de logements et d'installations en tout genre construits à la va-vite et insalubres. Cela eut pour conséquence la survenue brutale et fréquente d'incendies de très grande ampleur.

En réponse à cela, des corps de sapeurs-pompiers furent créés, à l'image de la Brigade de Sapeurs-Pompiers de Paris en 1811. Cependant, au XIX^e siècle, ces derniers n'avaient pour mission que d'éteindre les feux et non de secourir les blessés. Aussi, devant l'inefficacité de ce système pour les blessés civils, la population décida de prendre les choses en main et de s'organiser autour de personnes volontaires, disponibles et réactives : les citoyens-sauveteurs, ou sauveteurs-secouristes. Peu à peu, ceux-ci s'organisèrent en compagnies de sauveteurs et développèrent ce qu'ils appelèrent progressivement l'autoprotection. La fin du XIX^e siècle fut marquée par la création d'une multitude de compagnies de sauveteurs, bien souvent locales.

Ce ne sera qu'en 1892, suite à l'émergence de toutes ces compagnies, que le dictionnaire Larousse donnera la définition contemporaine de « secouriste : membre d'une société de secours ». Quelques années plus tard, la définition s'est élargie et, au tout début du XX^e siècle, on pouvait y lire : « secouriste : membre d'une organisation de secours pour les victimes d'un accident, d'une catastrophe ; personne capable de pratiquer les gestes ou les méthodes du secourisme. ».

Parmi ces nombreuses compagnies, il en est une qui retient notre attention, à la fois parce qu'elle est une des plus anciennes encore en activité, mais aussi parce qu'elle est l'ancêtre d'une antenne départementale de Protection Civile.

L'ancêtre de la Protection Civile : la Compagnie de Sauveteurs de Reims

Le début de l'année 1872 fut marqué par un terrible incendie qui ravagea toute une partie de Reims, le quartier commercial du faubourg Cérés. Les victimes furent nombreuses et les pompiers ne purent les secourir toutes.

C'est pour résoudre ce problème que le maire de la ville,

Victor Diancourt (1825-1910), secondé par le commandant des sapeurs-pompiers de Reims, Alfred d'Anglemont de Tassigny (1832-1899), décida de créer, le 7 février 1872, une des premières organisations françaises de secours : la Compagnie de Sauveteurs de Reims. Son rôle était simple : secourir les blessés tandis que les pompiers éteignaient les feux. Son premier président fut Narcisse Farre, homme politique local. Progressivement, la compagnie se spécialisa dans le secours nautique, avec la création d'une école de natation et la fabrication d'un des premiers mannequins en zinc d'entraînement au sauvetage aquatique, par son président Albert Magniez, en 1927. La création de cette école de natation amena par ailleurs la compagnie à développer une section de compétition qui était très réputée à la fin du XIX^e siècle. Enfin, en 1882, la compagnie, avec l'aide de la mairie, créa le « Bain des Trois Rivières », qui était un regroupement de bains municipaux dans lesquels les rémois apprenaient à nager.

La Compagnie de Sauveteurs de Reims deviendra ensuite, bien des années plus tard, la Protection Civile de Reims.

La suite au prochain numéro...



« Situé dans un cadre champêtre, ce lieu de baignade dans la Vesle fut aménagé dès 1882 à l'initiative de la municipalité rémoise et de la Compagnie de Sauveteurs de Reims qui en reçut la gestion. Les trois rivières firent le bonheur des petits et des grands pendant des décennies. Chacun pouvait y pratiquer la natation en toute sécurité. »...



1897 - Incendie du bazar de la charité à Paris

ARCHIVES

Le texte qui suit a été rédigé par un journaliste dont on ignore l'identité, dans le journal « La vie rémoise », en 1879*. Nous vous laissons apprécier cet instant hors du temps.

« Le 7 juin, la Compagnie des Sauveteurs se réunit pour la sixième fois depuis sa fondation en assemblée générale.

Son premier président avait été Narcisse Farre, dont la moustache gauloise accentuait l'énergie, et que coiffait si bien la casquette bleue aux trois étoiles d'argent et à visière rébarbative. Son veston s'adonnait d'une double rangée de décorations acquises à la force du poignet et non par des sourires quémandeurs ou des exercices d'échine.

Le 7 février 1872, on donnait corps aux suggestions du capitaine des pompiers, Alfred de Tassigny, en créant une société d'entraide sociale appelée à apporter son concours dans les sinistres à l'heure où des citoyens, souvent bien intentionnés, sous prétexte d'arracher aux flammes toutes sortes d'objets mobiliers, les brisent sur place ou les précipitent par les fenêtres sur le pavé des rues ; où, d'autres, malfaiteurs d'occasion, volent ces mêmes objets afin de les mettre à l'abri de la destruction.

Le rôle des pompiers étant d'éteindre le feu, celui des sauveteurs se bornerait à mettre en sûreté les objets sauvés et à organiser les secours hors du périmètre de l'incendie.

Du premier coup, cinquante-neuf Rémois se firent inscrire à l'effectif de ce nouveau corps social.

[...]

En 1879, la Compagnie est à l'effectif de 237 membres [...].

Combien de disparus parmi cette équipe de vétérans dont les successeurs se retrouvèrent au poste que leur avait assigné l'esprit divinatoire d'un professeur au Lycée de Reims, Drincourt, lequel, en 1882, parlant des épreuves du passé, pythonisait ainsi : Dieu nous préserve du retour de l'Année Terrible ! Si pourtant elle revenait, nos pompiers auraient à éteindre le feu allumé par les bombes ennemies, et les sauveteurs à relever et soigner les blessés !

Les uns et les autres, en partie du moins, ceux qui restèrent des mois et des mois sous le feu du ciel, remplirent avec honneur cette mission de dévouement.

Pour ce qui ressortissait de la tenue d'exercice des sauveteurs, la vareuse et le pantalon de drap cardé bleu foncé furent taillés sur le modèle fourni par le tailleur Bernard, du Grand-Prophète, rue du Cadran-Saint-Pierre, et la casquette et le ceinturon d'après les dessins de Gustave Nérot, le passementier-musicophile de la rue de Vesle. »



❶ Les sauveteurs lors de l'incendie du Bazar de la charité à Paris, qui a fait une centaine de victimes, en 1897

❷ Les sauveteurs faisaient frapper des plaquettes dont les bénéfices de la vente étaient destinés aux veuves, orphelins des bombardements - 1914



* Il est probable que des historiens, archivistes et journalistes du XX^e siècle aient compilé des informations dans cet extrait, a posteriori, d'où une incohérence entre une date citée ici (1882) et la date de source de la première version du journal (1879).



Que représente l'écusson de la Protection Civile d'Ille-et-Vilaine ?



Un projet de refonte initié en 2021

C'est en 2021 que l'association de Protection Civile d'Ille-et-Vilaine a souhaité modifier son écusson. L'objectif était à la fois de le moderniser tout en se rapprochant au mieux de la charte graphique nationale.

Initialement brodé et paré des symboles du blason du département, l'écusson de la Protection Civile d'Ille-et-Vilaine va faire l'objet de plusieurs transformations tant au niveau de son graphisme que dans le choix de la matière puisqu'il va opter pour le PVC.

De son ancienne composition, l'écusson va ainsi conserver le logo Protection Civile qui reste centré en bas, les hermines en fond – symbole de la Bretagne depuis 1202 – ainsi que les deux lignes bleues, symbolisant les pals qui représentent l'Ille et la Vilaine, la rivière et le fleuve qui traversent le département.

Les principales nouveautés se trouvent notamment dans l'insertion d'un liseré de couleur orange encerclant désormais l'écusson ainsi qu'un liseré tricolore si situant en haut de l'écusson. L'association du logo et des couleurs Protection Civile avec le liseré tricolore entend représenter l'engagement citoyen des bénévoles.

Enfin, pour plus de visibilité, le nom « Ille-et-Vilaine » sera remplacé par « Protection Civile Ille-et-Vilaine », dans un cartouche placé en haut de la composition.

Une nouvelle matière pour un nouvel écusson

La modification la plus importante se trouve sans doute dans la matière choisie pour le nouvel écusson. Anciennement brodé, l'écusson d'Ille-et-Vilaine a été conçu cette fois-ci en matière PVC, matière votée par la majorité des bénévoles de l'APC.

En outre, le choix de cette matière a été guidé par la volonté d'avoir un écusson à l'aspect plus moderne, permettant aussi de jouer avec les reliefs – ici sur le logo Protection Civile.

Diffusé officiellement depuis fin août, ce nouvel écusson est désormais porté par l'ensemble des bénévoles de la Protection Civile d'Ille-et-Vilaine.



AVANT

APRÈS

EN MARS 2015...

Intervention de la Protection Civile lors du crash de l'Airbus A320 de la Germanwings

Le 24 mars 2015, l'Airbus A320 de la Germanwings percute le massif des Trois-Evêchés, situé près de la commune de Vernet dans les Alpes-de-Haute-Provence, emportant la vie de 144 passagers et de 6 membres d'équipage.

De considérables moyens de secours et d'assistance seront alors déployés sur le site de l'accident durant plusieurs journées, mobilisant de nombreux acteurs de la Sécurité Civile des Alpes-de-Haute-Provence et des départements voisins, dont la Protection Civile.

Dès les premiers instants, des équipes de la Protection Civile sont intervenues en soutien psychologique aux familles des victimes.

Durant plusieurs jours, près de 70 bénévoles, venus de plusieurs départements, se sont rendus sur place. En collaboration étroite avec les services de secours, ils ont mené plusieurs missions afin d'apporter la meilleure assistance possible aux familles.



© interieur.gouv.fr



© AFP

COUP D'OEIL DANS LES ARCHIVES

En 2006, la Protection Civile du Cantal organisait leur première manœuvre départementale sur le secteur du Saint-Flour.

L'objectif premier de cette manœuvre était de réunir l'ensemble des antennes et ce fut le cas avec près de 15 véhicules de secours dont 7 VPS ainsi que 60 bénévoles mobilisés tout au long de la journée.

De nombreux exercices ont été réalisés dont un portant sur les situations avec de nombreuses victimes, un autre sur les procédures OP ou encore la mise en œuvre de la chaîne de commandement.

Cette manœuvre a permis de faire travailler les équipes en inter-antennes tout en faisant connaître la Protection Civile du Cantal auprès des nombreux élus et de la presse locale qui étaient également présents.



© Protection Civile du Cantal

CALENDRIER FÉDÉRAL

01 MARS 2022 Journée mondiale de la Protection Civile	18/19/20 MARS 2022 Congrès de la Protection Civile aux Sables-d'Olonne	21 MAI 2022 Assemblée générale de la Fédération Nationale de Protection Civile
---	--	--

ORGANIGRAMME DU SIÈGE FÉDÉRAL



PÔLE ADMINISTRATIF COMPTABILITÉ	Sylvie SOULIÉ Secrétaire comptable	
PÔLE FORMATION	Julien LE BIHAN Coordonnateur national des formations	Virgil AOUNALLAH Adjoint aux coordonnateurs / Référent Handicap
PÔLE ROISSY CDG	Virginie BIDAULT DE L'ISLE Chef de projet	Thierry DELAHAYE Adjoint aux coordonnateurs
PÔLE INFORMATIQUE	Florian COQUELIN Chef de projet adjoint	Stéphane CAUCHY Chef de projet adjoint
PÔLE COMMUNICATION	Luigi BUFFETEAU Chef de projet systèmes d'information	Stéphanie DUBAR Consultante
PÔLE OPÉRATIONNEL	Stély RÉMILIE Apprentie graphiste - Web-designer	Éric CRISCUOLO Référent e-protec
PÔLE JOP 2024	Hugo COUTON Stagiaire Communication	Nour DHIF Apprentie adjointe au coordonnateur national des opérations
	Étienne BLUM Chef de projet en charge de JOP 2024 Bénévole	Coordonnateur national des opérations

DU NOUVEAU DANS LA BOUTIQUE !



Retrouvez l'ensemble de nos produits sur le site de la boutique : boutique.protection-civile.org



Bouteille isotherme
Bouteille isotherme double paroi 500ml en Inox alimentaire. Double utilisation – froid et chaud pendant 24h



Écusson Vaccination Covid
Taille : 60 x 79 mm
Velcro 3 dimensions



EcoCup Protec
Gobelet en plastique ré-utilisable
Protection Civile de 25 cl

DÉCOUVREZ LE BONCOIN PROTEC !

Le coin des bonnes affaires de la Protec !

Découvrir les nouveautés !



L'idée du BonCoin Protec' a été lancée avec pour objectif de proposer un service supplémentaire aux APC, via une plateforme de petites annonces spécifiques Protec'.

Avec la volonté de promouvoir les liens entre les APC en proposant la vente ou réutilisation de matériels, en passant de l'écusson d'APC jusqu'à des Véhicules de Premiers Secours... les équipes du pôle des Systèmes d'Informations ont travaillé sur le déploiement d'une plateforme en lien avec la nouvelle Boutique Protection Civile afin de regrouper les outils.

LeBonCoin Protec' est donc lancé courant décembre et est accessible à l'ensemble des APC via la Boutique

(boutique.protection-civile.org) ou sur Le BonCoin Protec' (leboncoin.protection-civile.org)

Chaque APC peut créer sa propre vitrine et y ajouter ses produits (images, descriptions, prix, catégorie, conditions de livraisons, ...). Les éléments publiés seront alors accessibles à l'ensemble des autres APC inscrites.

Dans les prochaines semaines, LeBonCoin des APC sera également accessible aux antennes de Protection Civile dès autorisation de leur siège respectif.

Rendez-vous sur le site pour y faire de bonnes affaires !

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

APPEL À CONTRIBUTION

**Vous souhaitez partager une actualité
ou un visuel ?**

N'hésitez pas à nous envoyer vos
articles, visuels ou toute autre idée pour
les prochains numéros de Protec Mag, en
écrivant un mail à :

protecmaq@protection-civile.org

CONFIEZ-NOUS VOS ARCHIVES

**Vous souhaitez partager des archives ou
tout autre support en lien avec l'histoire
de la Protection Civile ?**

N'hésitez pas à nous les faire parvenir par voie
postale au siège de la Fédération Nationale de
Protection Civile ou par mail à :

communication@protection-civile.org



**Aidez-nous
à vous soutenir !**



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER



© Protection Civile de la Vienne

Relayez l'appel aux dons !



Envoyez «DON» au 92 3 92



don.protection-civile.org

**Nos 32 000 bénévoles se mobilisent
au quotidien et sont prêts à aider,
secourir et former**



PROTECTION CIVILE
AIDER · SECOURIR · FORMER